

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 13 décembre 2021

Présents : MM. VIMONT, PEDRO GOMES, NOYELLE

Excusés : MM. GEPPERT, BIDARD, HOUANT, BOKOBZA, INACIO, LOUVEL

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

AUDITION

VINSKY FC

La Commission souhaite recevoir les représentants du club de VINSKY FC pour faire le point sur le Football Animation, dont votre club est nouveau cette saison, le vendredi 7 janvier ou lundi 10 janvier à 18h30 en visioconférence.

PLATEAUX U6-U9

Les inscriptions pour les plateaux de la phase 3 se sont clôturées ce vendredi 10 décembre.

Pour consulter la liste des inscrits : [cliquez ici](#)

Tous les clubs non inscrits à ce jour, ne seront pris en compte uniquement en créant des plateaux supplémentaires avec les clubs retardataires.

Anomalies Inscriptions

U7

CELLOIS CS : La Commission ne retient que 4 équipes par date.

MEZY US : La Commission ne retient que 3 équipes par date.

VAUXOISE ES : La Commission inscrit vos 2 équipes les 22/01 & 05/02

U9

CELLOIS CS : La Commission ne retient que 4 équipes par date.

ECQUEVILLY EFC : La Commission inscrit une équipe sur les 15 & 29/01.

MEZY US : La Commission ne retient que 3 équipes par date.

POISSY AS : La Commission ne retient que 2 équipes par date.

COURRIERS

CONFLANS FC

Demande du club pour n'inscrire que 2 équipes au lieu de 4 uniquement le 15 janvier.

La Commission prend note.

MANTES YVELINES AFC

Le club nous dit ne pouvoir s'inscrire sur la plateforme et demande que 2 équipes soient inscrites le 29/01 pour les U8/U9 et 2 équipes U6/U7 le 05/02.

La Commission regrette que vous n'ayez pu inscrire vos équipes vous-même car un compte est bien validé pour le club et que toutes les informations vous ont été fournies en amont.

Néanmoins, étant donné que votre demande date d'avant la clôture des inscriptions, la Commission prend note pour cette fois, par contre la prochaine ne sera pas prise en compte.

PORT MARLY CS

Le club nous dit ne pouvoir s'inscrire sur la plateforme et demande que 2 équipes soient inscrites pour les U8/U9 et 2 équipes U6/U7 le 05/02.

La Commission regrette que vous n'ayez pu inscrire vos équipes vous-même car un compte est bien validé pour le club et que toutes les informations vous ont été fournies en amont.

Néanmoins, étant donné que votre demande date d'avant la clôture des inscriptions, la Commission prend note pour cette fois, par contre la prochaine ne sera pas prise en compte.

LOUVECIENNES AS

Le club nous demande l'inscription de ses équipes sur les plateaux de la phase 3.

La Commission ne peut donner suite à votre demande, étant donné qu'il s'agit de la 3ème phase d'inscription de la saison et que vous n'avez toujours pas de compte sur la plateforme dédiée.

CRITERIUMS U10-U13

La Commission vérifie tous les lundis les demandes de modifications Footclubs et peut les valider immédiatement selon les motifs des demandes.

CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

Infractions éducateurs

La Commission a relevé les infractions suivantes depuis le début de la phase 2 :

- ✓ MONTESSON US 11 : 2ème infraction le : 20/11
- ✓ NEAUPHLE PONT. RC 11 : 1ère infraction le 20/11
- ✓ CARRIERES GRE AS : 2ème infraction le 27/11
- ✓ LIMAY ALJ 1 : 2ème infraction le 27/11
- ✓ ST GERMAIN FC 1 : 1ère infraction le 20/11
- ✓ SARTROUVILLE ES 1 : 2ème infraction le 4/12

La Commission rappelle à tous les clubs, qu'au-delà de 2 infractions non excusées, la Commission est susceptible de vous sortir du dispositif dès la fin de la prochaine phase et de vous rebasculer sur le Critérium Départemental.

MAUREPAS AS : 4ème infraction le 4/12

La Commission souhaite recevoir le club pour discuter des raisons sur les problématiques d'éducateurs observées.

Pour cela, elle convoque les responsables U10, U11 et du Football Animation au sein du club, le lundi 10 janvier à 18h30 en visioconférence.

U11 poule D du 27/11/21

58401 : BAILLY NOISY SFC 1 / MAUREPAS AS 1

La Commission demande des renseignements aux deux clubs sur la tenue ou non de cette rencontre et les raisons si jamais celle-ci n'a pas eu lieu. Car ce même weekend, le club de MAUREPAS AS a demandé le report d'une autre rencontre U11 mais il n'était pas fait mention de cette rencontre dans les courriers.

CRITERIUM DPTAL U12-U13

1 équipe poule B du 11/12/21

56145 : VAUXOISE ES 2 / ANDRESY FC 1

Le club d'ANDRESY FC nous informe du report de cette rencontre en raison de cas de COVID.

La Commission ayant reçu un justificatif, annule la rencontre.

CRITERIUM ESPOIRS U12-U13

U12 poule B du 11/12/21

58037 : POISSY AS 12 / ELANCOURT OSC 11

Suite aux documents fournis par le club d'ELANCOURT, la Commission a reporté la rencontre.

La Commission dit, match à jouer le mercredi 12 janvier.

U13 poule A du 18/12/21

58177 : MARLY LE ROI US 1 / PLAISIROIS FO 1

Courrier de PLAISIROIS FO demandant le report de ce match, suite à la sélection d'un joueur pour la Finale départementale.

Accord de la Commission (Article 24.2 du R.S. du D.Y.F.)

U13 poule B du 11/12/21

58170 : MANTOIS 78 FC 2 / MARLY LE ROI US 1

La rencontre ayant été reportée pour terrain impraticable, la Commission dit, match à jouer le mercredi 12 janvier.

CHANTELOUP US

La Commission prenant connaissance du forfait de l'équipe U13 ce samedi 11 décembre pour des raisons de transport, ce qui constitue un 3ème forfait sur le saison, décide par conséquent de déclarer l'équipe U13 du club en forfait général.

Ce forfait général entraîne également le forfait général de l'équipe U12.

Les deux équipes seront rebasculées en Critérium Départemental par année d'âge à la fin de la phase.

En attendant, la Commission laisse les rencontres de la phase 2 en l'état, mais les résultats sportifs des équipes de CHANTELOUP US ne seront pas comptabilisés dans le classement.

Infractions éducateurs

La Commission a relevé les infractions suivantes le samedi 11 décembre dernier :

PARIS SAINT GERMAIN FC 2 : 1ère infraction

La Commission demande des explications au club quant à cette absence pour le lundi 20 décembre.

VERNEUIL ENTENTE

La Commission ayant pris connaissance du courrier de VERNEUIL vous informe qu'une réponse vous sera apportée directement par mail.

CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

U10 206 du 11/12/21 : LIMAY ALJ

Le club d'ACHERES CS nous informe s'être déplacé pour jouer ce plateau à 11h00 mais qu'en arrivant sur le site, le plateau avait déjà commencé.

La Commission demande des explications au club de LIMAY ALJ pour le lundi 20 décembre 12h00 au plus tard.

U10 212 du 11/12/21 : VELIZY ASC

Le club de CHATOU AS nous informe s'être déplacé pour jouer ce plateau à 11h00 mais qu'en arrivant sur le site, le plateau avait déjà eu lieu.

La Commission demande des explications au club de VELIZY ASC pour le lundi 20 décembre 12h00 au plus tard.

U10 214 du 11/12/21 : BOUGIVAL FOOT

Le club de BOUGIVAL reconnaît une erreur de communication, qui a découlé sur la non tenue de ce plateau.

La Commission décide, plateau à rejouer le 8 janvier 2022.

TRIEL AC

Le club nous informe s'être déplacé pour rien sur les installations de GARGENVILLE, leur terrain étant fermé.

La Commission a bien reçu un arrêté de la mairie, mais sans la liste des rencontres/plateaux concernés, et quand bien même il y ait pu y avoir une erreur sur le nombre d'équipes inscrites pour GARGENVILLE, il aurait fallu prévenir le club de TRIEL AC de la fermeture des terrains.

FORFAITS AVISES CRITERIUM ESPOIRS U12-U13

Rencontres du 04/12/21

3ème forfait + forfait général : 26€ + 34€
(Annexe 2 RS DYF)

58305 : CHANTELOUP US 1

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES U6 SPECIFIQUE

Erratum : Annulation amende YF 1691

8301 103 : BAILLY NOISY SFC

U6-U7

Plateaux du 20/11/21

2ème rappel avant amende

Fiche récapitulative

850 106 : MANTES YVELINES AFC

Fiche équipe

850 101 : GARGENVILLE STADE
850 106 : MANTES YVELINES AFC, BUCHELOISE AS, EPONE USBS, FONTENAY ST PÈRE
850 107 : NEAUPHLE PONT. RC & PORCHEVILLE FC
850 111 : CONFLANS PLM & PORT MARLY CS
850 112 : VERSAILLES JUSSIEU AS
840 101 : CHANTELOUP US
840 104 : SARTROUVILLE ES
840 106 : BONNIERES FRE FC & BOUAFLE FLINS ES
840 108 : VOISINS FC 2
840 104 : PECQ US

Plateaux du 04/12/21

1er rappel

Fiche Récapitulative :

850 104 : ROSNY S/SEINE
850 106 : PORCHEVILLE FC
850 111 : PORT MARLY
840 103 : CHANTELOUP LES VIGNES
840 109 : TRAPPES ES

Fiche équipe :

850 101 : COIGNIERES FC
850 104 : ROSNY S/SEINE-FONTENAY ST PERE -BREVAL LOGNES-MANTYES USC
850 105 : HOUILLES SO
850 106 : PORCHEVILLE FC- AUTEUILLOIS AS-EPONE USBS - ISSOUSAS
850 111 : PORT MARLY CS -MESNIL LE ROI AS -LIMAY ALJ2-MEZY/HARDRICOURT US
840 103 : CHANTELOUP US -ACHERES CS -CONFLANS
840 104 : HOUILLES AC3
840 108 : VOISINS FC2
840 109 : TRAPPES ES- YVELINES US
840 111 : ST GERMAIN EN LAYE FC -TRIEL AC
840 114 : GUERVILLE ARNOUVILLES AS-CARRIERES S/S US

U8-U9 CLASSIQUES

Plateaux du 27/11/21

2ème rappel avant amende

Fiche récapitulative

860 109 : MAULOISE US

Fiche équipe

870 102 : PORCHEVILLE FC
870 103 : EPONE, ST CYR, VERSAILLES JUSSIEU
870 105 : NEAUPHLE PONT. RC
870 106 : PORT MARLY CS
870 107 : CHAMBOURCY ASM & ISSOU AS
870 108 : JUZIERS FC
870 109 : MEZY US & CONFLANS PLM
870 110 : YVELINES, JOUY EN JOSAS
870 111 : BOUGIVAL & YVELINES US
860 109 : MAULOISE, GUERVILLE, TRAPPES
860 111 : CROISSY
860 112 : VELIZY ASC
860 115 : LIMAY ALJ

U8-U9 ESPOIRS

Plateaux du 27/11/21
2ème rappel avant amende

Fiche récapitulative

2401 : CHANTELOUP US

Fiche équipe

2401 : CHANTELOUP US
2404 : MANTOIS 78 FC
2402 : ELANCOURT OSC

FESTIVAL FOOT U13

Rencontres du 27/11/21
2ème rappel avant amende

227 : LE PECQ US

FEUILLES MATCHES MANQUANTES U10-U11 DEPARTEMENTAL

Rencontres du 20/11/21
Amende après 2 rappels : 11€
(Annexe 2 RS DYF)

Critérium par année d'âge :

POULE D1

57724 MAGNY 78 F.C. 1 / YVELINES U.S. 1

POULE D2

57696 MAGNY 78 F.C. 11 / YVELINES U.S. 11

Critérium sans distinction d'âge 2 :

POULE E1

57295 JOUY LOGES 1 / SAINT ARNOULT F.C. 78 1

POULE E2

57323 JOUY LOGES 2 / SAINT ARNOULT F.C. 78 2

Rencontres du 27/11/21

2ème rappel avant amende

Critérium sans distinction d'âge :

POULE A

57444 ISSOU AS 1 / CHAMBOURCY ASM 3

POULE B

59006 LOUVECIENNES A.S. 1 / JUZIERS F.C. 1

POULE C1

57188 VILLENES ORGEVAL 2 / FOURQUEUX AS 1

57189

POULE C2

57216 VILLENES ORGEVAL 3 / FOURQUEUX AS 2

Rencontres du 04/12/21
1^{er} rappel

Critérium sans distinction d'âge :

POULE A
57451 GUERVILLE ARNOUVILLE 3 - BONNIERES FRENEUSE 2

POULE C2
57221 PECQ US LE 3 - CHAMBOURCY ASM 2

U10-U11 ESPOIR

Rencontres du 04/12/21
1^{er} rappel

POULE C
58377 Gally Mauldre Ent. 1 - Verneuil Entente 1

U12-U13 DEPARTEMENTAL

Rencontres du 13/11/21
Amende après 2 rappels : 11€
(Annexe 2 RS DYF)

Erratum : Annulation amende YF 1691

POULE A1
56884 ACHERES C.S. 2 / VERNEUIL ENTENTE 2

POULE A2
56807 ACHERES C.S. 12 / VERNEUIL ENTENTE 12

Rencontres du 20/11/21
Amende après 2 rappels : 11€
(Annexe 2 RS DYF)

Critérium sans distinction d'âge :

POULE A
56052 VINSKY FC 1 / ROSNY SUR SEINE C.S.M. 3

POULE B
56119 ANDRESY F.C. 1 / VERNEUIL ENTENTE 3

POULE C
58949 JOUY EN JOSAS U.S. 1 / CLAYES SOUS BOIS U.S.M 3

POULE B1
56375 VILLENNES ORGEVAL 2 / CELLOIS CS 1
POULE B2
56452 VILLENNES ORGEVAL 3 / CELLOIS CS 2

Rencontres du 04/12/21
1^{er} rappel

Critérium par année d'âge :

POULE A1
56896 LIMAY ALJ 2 - VERNEUIL ENTENTE 2
56900 ACHERES C.S. 2 - PORT MARLY C.S. 1

POULE A2
56819 LIMAY ALJ 12 - VERNEUIL ENTENTE 12
56823 ACHERES C.S. 12 - PORT MARLY C.S. 11

Critérium sans distinction d'âge :

POULE A
56046 MANTES U.S.C. 1 - POISSY AS 3
56047 ROSNY S/SEINE C.S.M. 3 - AUBERGENVILLE F.C 3

POULE C
58953 BUC FOOT AO 1 - CLAYES SS/BOIS U.S.M 3

POULE C2
56614 VELIZY ASC 2 - VALLEE 78 F.C. 2

FEUILLES DE MATCHES INFORMATISÉES

La Commission demande aux 2 clubs des précisions
sur la non utilisation de la FMI

U12-U13 DEPARTEMENTAL

Rencontres du 11/12/21
1^{er} rappel

Critérium par année d'âge :

POULE A1
56903 MONTESSON U.S. 2 - PORT MARLY C.S. 1

POULE A2
56826 MONTESSON U.S. 12 - PORT MARLY C.S. 11

Critérium sans distinction d'âge :

POULE A
56079 VINSKY FC 1 - AUBERGENVILLE F.C 3

POULE B
56144 VAUXOISE ES 1 - VERNEUIL ENTENTE 3
56145 VAUXOISE ES 2 - ANDRESY F.C. 1

POULE C
58986 CROISSY U.S. 2 - CLAYES SS/BOIS U.S.M 3

POULE C1
56542 VERSAILLES 78 FC 3 - MAGNY 78 F.C. 1

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 11/12/21
1^{er} rappel

POULE A
57973 NEAUPHLE-PONT. 11 - PARIS SAINT-GERMAIN 12

FEUILLES JONGLERIES MANQUANTES

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 13/11/21

U12

57952 : VILLENNES ORG. FC 11 / MONTESSON US 11
Bonus attribué après réception de la feuille.

58017 : VERSAILLES 78 FC 12 / VOISINS FC 11
Bonus attribué après réception de la feuille.

U13

58150 : VILLENNES ORGEVAL FC 1 / MANTOIS 78 FC 2
Bonus attribué après réception de la feuille.

Rencontres du 20/11/21

Amende après 2 rappels : 11€
(Annexe 2 RS DYF)

U12

58075 : VERNEUIL ENT. 11 / CARRIERES S/S US 11
Aucun point de bonus attribué.

U13

58142 : GUYANCOURT ES 1 / PARIS SG FC 2
Point de bonus attribué à PSG FC 2. (3/4.5)

58208 : ACHERES CS 1 / NEAUPHLE PONT. RC 1
Aucun point de bonus attribué.

Rencontres du 04/12/21
1er rappel

U12

57938 : GALLY MAULDRE 11 / MONTESSON US 11
58002 : CARRIERES GRE AS 11 / MARLY LE ROI US 11
58067 : BOUAFLE FLINS ES 11 / CHANTELOUP US 11

U13

58201 : NEAUPHLE PONT. RC 1 / FONTENAY FLEURY FC 1
58202 : CARRIERES S/S US 1 / MONTESSON US 1
58203 : ELANCOURT OSC 1 / ACHERES CS 1
58267 : VERSAILLES 78 FC 2 / BAILLY NOISY SFC 1
58268 : RAMBOUILLET FC 1 / MUREAUX OFC 1
58269 : BOUAFLE FLINS ES 1 / CONFLANS FC 1